



Lifelong
Learning Programme



PROJET EPCRA

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE
EUROPÉENNE EN TRAVAUX SUR CORDES

Projet N° 2013-4329/539262-LLP-1-2013-1-FR-Leonardo-LMP



Lifelong
Learning Programme



REFERENTIEL DE CERTIFICATION



Ce projet a été financé avec le soutien de la commission européenne. Cette publication n'engage que son auteur et la commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues

SOMMAIRE

INTRODUCTION

PRESENTATION DU PROJET

METHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DU REFERENTIEL DE CERTIFICATION

MODALITES D'ACCES A LA CERTIFICATION

LES UNITES CERTIFICATIVES

MISE EN RELATION DES UNITES CERTIFICATIVES ET DU RAPC

MISE EN RELATION DES UNITES CERTIFICATIVES ET DES MODULES DE FORMATION

SUPPLEMENT AU CERTIFICAT EUROPASS

1. INTRODUCTION

Ce document a été rédigé dans le cadre du projet « Création d'une certification européenne » financé par l'Union Européenne à travers son programme sectoriel Léonardo Da Vinci.

L'objet principal de ce projet est la création d'une certification européenne pour l'emploi d'ouvrier cordiste.

En effet dans les 4 pays partenaires, l'Allemagne, l'Espagne, la France et la Norvège, il existe des certifications reconnues au niveau national dont la formalisation est parfois incomplète ou imparfaite.

Des rencontres préalables au projet ont permis la mise en place d'un groupe de travail avec pour mission principale l'analyse des certifications nationales dans chacun des 4 pays.

Cette démarche a abouti à l'établissement d'une grille de correspondance entre les différents niveaux de certification pour chacun des pays partenaires identifiant ainsi les écarts ou spécificités potentiels liés à la culture, l'ancienneté de la profession, ou la typologie des chantiers sur cordes.

Ce travail a permis aux pays partenaires de mieux faire connaissance et de décider de l'écriture d'un référentiel commun définissant les compétences métiers d'un ouvrier cordiste professionnel quel que soit le pays Européen dans lequel il serait susceptible d'intervenir.

Un consortium a été constitué de partenaires de ces 4 pays. Chaque pays est représenté par 3 catégories de partenaires :

- Des représentants des entreprises du secteur économique des Travaux d'Accès Difficiles: organisations patronales regroupant des entreprises de travaux sur cordes dans les secteurs concernés : BTP, Industrie, Offshore, Eolien, Evènementiel, Nettoyage
- Des professionnels en ingénierie des compétences ou techniques sur cordes,
- Des organismes de formation continue disposant d'expertise en ingénierie de formation.

L'objectif de ces partenaires est de créer, au niveau européen, une certification validée par ces 4 pays pour faire évoluer et reconnaître les compétences requises par l'emploi d'Ouvrier Cordiste.

Cette certification est composée de :

- Un référentiel des activités professionnelles (RAPC), intégrant la description des fonctions, des activités, des tâches, des conditions de réalisation, ainsi que les résultats de la formation en termes de savoirs, aptitudes et compétences.
- Un référentiel de certification (RC), intégrant les unités certificatives, le maillage avec les modules du programme de formation, les crédits ECVET et leur modalité d'attribution, les conditions d'accès à la VAE, le supplément au certificat Europass.

- Les programmes de formation modulaire des techniciens cordistes.
- Le programme de formation des Formateurs.
- Le programme de formation des membres du Jury.

Ces référentiels sont construits selon l'Approche Par Compétences (APC).

2. PRESENTATION DU PROJET

Cordiste, un métier polyvalent

Le technicien cordiste est une personne qui effectue des travaux d'accès difficile en hauteur et sur cordes.

Le métier de Cordiste s'est professionnalisé au fil de son histoire et c'est aujourd'hui un métier en pleine expansion dont la sécurité est une composante majeure. Le champ d'intervention du Cordiste s'étend à tous les secteurs des Travaux Publics, Bâtiment, Industrie, Offshore, Énergie, Telecom, Événementiel et Nettoyage.

Cette diversité d'activités impose aux cordistes et aux entreprises qui les emploient d'adapter les savoir-faire des métiers traditionnels aux méthodes d'intervention particulières à la corde dont la pratique nécessite une actualisation perpétuelle des techniques et une formation permanente.

Les professionnels cordistes sont devenus des acteurs incontournables pour la maîtrise d'œuvre, l'activité des travaux sur cordes est créatrice d'emplois, aussi les organisations professionnelles et les entreprises spécialisées se sont fortement engagées dans la formation continue du personnel depuis de nombreuses années.

Cette diversité permet d'élargir les champs de compétences des personnes, ou encore de valoriser les savoir-faire traditionnels d'un métier qui peuvent être nécessaire sur certaines interventions, on parle alors d'une double compétence métier : cordiste soudeur, cordiste maçon, cordiste foreur, etc.

Les objectifs visés et les travaux

Le résultat final est la conception, à partir de l'expérience des 4 pays européens, d'une « certification européenne » adaptée à l'emploi du technicien cordiste professionnel et en conformité avec le Cadre Européen des Certifications.

Les outils créés sont :

Un référentiel des activités et des compétences du technicien cordiste

Un référentiel de certification mis en conformité avec le C.E.C., et qui intègre l'accès par la validation des acquis de l'expérience.

Un programme modulaire de formation des techniciens cordistes

Un programme de formation des formateurs permettant le transfert à des formateurs des nouveaux référentiels et des programmes de formation.

Un programme de formation des membres de jurys évaluateur de la certification permettant à des chefs d'entreprises, des salariés et des formateurs d'intégrer les critères et modalités de la certification.

Ces outils sont expérimentés et testés pendant le projet dans les pays du projet.

Cette nouvelle certification contribue à l'élévation et à l'harmonisation de compétences des techniciens cordistes et sera étendue aux pays souhaitant s'inscrire dans ce processus.

Le consortium : les partenaires

Le partenariat est constitué :

- ✓ Du GIPFIPAG en France, chargé de la coordination générale du projet
- ✓ des organisations nationales professionnelles en Travaux sur cordes de 4 pays :
 - SFETH pour la France
 - ANETVA pour l'Espagne
 - FISAT pour l'Allemagne
 - SOFT Sertifisering pour la Norvège.
- ✓ d'organismes de formation de 3 pays :
 - GRETA VIVA 5 pour la France,
 - TINDAĬ pour l'Espagne
 - SEILPARTNER GmbH pour l'Allemagne
- ✓ D'un évaluateur externe : CDI en Bulgarie qui est chargé de l'évaluation et de l'assurance qualité.

3. METHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DU REFERENTIEL DE CERTIFICATION

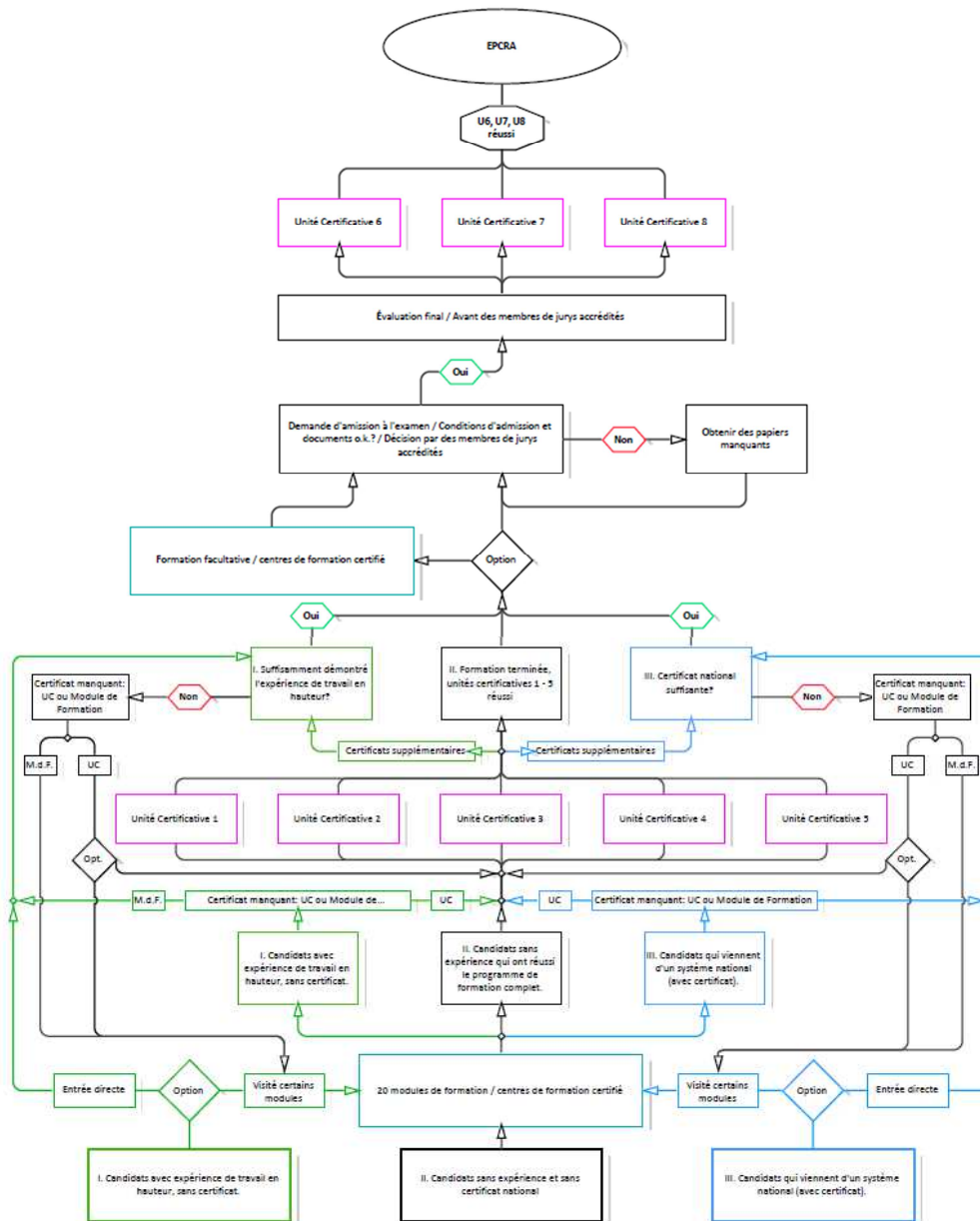
La démarche d'élaboration des unités certificatives a été la suivante :

- Analyse des pratiques spécifiques de chacun des pays partenaires (Retour d'EXpériences REX),
- Elaboration d'un schéma général commun définissant l'accès à la certification pour :
 - ✓ les nouveaux entrant dans la profession,
 - ✓ les titulaires d'une certification Nationale,
 - ✓ les salariés disposant d'une expérience professionnelle significative (VAE)

Le projet a permis de définir 3 Unités certificatives (6,7,8) que l'ensemble des candidats à la certification devra valider. Il convient de rappeler que les standards nationaux actuels intègrent pour partie seulement le contexte professionnel des travaux sur cordes au plan de l'organisation, de la prévention et des secours. Ce projet présente donc une réelle valeur ajoutée pour l'ensemble des partenaires.

- Référencement des unités certificatives (UC) dans chaque module de formation permettant aux formateurs et stagiaires d'identifier à quelle UC se rattache un ou des modules de formation et inversement,
- Recherche et élaboration de modalités d'évaluation contextualisées au métier des travaux d'accès difficiles,
- Mise en place d'épreuves combinant des tests pratiques et théoriques permettant ainsi d'évaluer les aptitudes et compétences professionnelles du candidat,
- Elaboration d'une épreuve permettant de synthétiser l'expérience professionnelle du candidat sur une durée significative de 6 mois minimum.
- Intégration des critères mesurables et observables issus du RAPC ainsi que les critères de performance issus des modules de formation. Ces éléments détaillés permettront aux jurés d'effectuer une évaluation certificative objective et professionnelle.
- Extraction des savoirs, aptitudes et compétences définis dans le RAPC,
- Attribution de crédits ECVET,
- Analyse des pratiques en matière de VAE pour chacun des pays partenaires afin de déterminer une démarche qui soit compatible avec les différentes exigences nationales,
- Etablissement d'une matrice croisant les tâches décrites dans le RAPC avec les Unités Certificatives permettant ainsi de garantir que l'intégralité du référentiel est bien couvert.

(y compris par la VAE)



5. LES UNITES CERTIFICATIVES

Leur présentation précise pour chaque unité certificative :

- la définition,
- le descriptif en termes :
 - o d'acquis d'apprentissage (savoirs, aptitudes et compétences)
 - o d'évaluation : compétences et capacités évaluées, critères et modalités d'évaluation
- les crédits ECVET.

UC1	
ECVET-Points: 1	
intitulé : SYSTEMES DE PROTECTION CONTRE LES CHUTES DE HAUTEUR	
pré-requis : aucun	
Modalités d'évaluation	
Type de l'épreuve	Durée de l'épreuve
Questionnaire théorique : la législation européenne (exemple: directive 45/2001), normes EN sur systèmes antichute et EPI, maintenance, révision périodique, Facteur de chute et Force Choc, tirant d'air, différents EPC Epreuve pratique : Exercice 1: Mise en situation sur un parcours horizontal et vertical pré-équipé en suivant les consignes définies par le document d'examen et/ou données par l'évaluateur (usage de longe avec absorbeur, ligne du vie, antichute à rappel automatique, système du retenue...) Exercice 2: Résolution de problèmes : sur une situation donnée, réaliser le sauvetage d'une personne blessée sur les EPI	Théorique: 45 min Parcours: 45 min Sauvetage: 30 min
Critères d'évaluation	
En référence au RAPC	
T6	
Gère le système anti-chute	
Respecte les recommandations du fabricant	
Respecte la réglementation en vigueur (et les bonnes pratiques de la profession)	
Reste connecté en permanence au système de sécurité.	
T8	
Connait la réglementation du suivi des EPI.	
Déecte une usure, une détérioration et isole le matériel si nécessaire.	
T16	
Connait la réglementation du suivi des EPI.	
Déecte une usure, une détérioration et isole les appareils si nécessaire.	
Identifie un évènement exceptionnel enduré par l'appareil et l'isole.	
T22	

Connait le fonctionnement d'un évacuateur		
Applique la procédure adaptée au poste de travail		
Soustrait la victime de la suspension et procède à une évacuation par le haut ou le bas		
Choisit le lieu de prise de charge de la victime garantissant sa sécurité et celle des intervenants.		
Indicateur de performance		
M1		
• Identifie les différents EPC et EPI, • Décrit la fonction, le fonctionnement et limites d'utilisation de ses EPI, • Contrôle le bon état des appareils et veille à leur maintenance quotidienne,		
M2		
• Identifie un dispositif existant et choisi les appareils adaptés • Veille au bon état des appareils et à leur maintenance quotidienne,.		
M7		
• Choisit et met en œuvre les appareils et systèmes antichute appropriés pour accéder de plain-pied au poste de travail et/ou réaliser une tâche • Garantit la permanence du système anti chute lors des transferts de Plain-pied à la Suspension sur cordes et inversement. • Progresse et passe différents obstacles de plain-pied en utilisant le système antichute approprié.		
M17		
• Connaît les types et caractéristiques des dispositifs normés de sauvetage • Utilise les dispositifs du sauvetage à bon escient, • Déplace la victime vers le haut ou vers le bas jusqu'à la zone d'attente sécurisée • Veille à la sécurité des personnes durant une situation de sauvetage.		
ACQUIS d'Apprentissage évalués		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
F1.A2.T6		
Se déplacer en hauteur en utilisant les techniques de progression de plain pied.		
	Manipule dans le sens adéquat les appareils en respectant les notices techniques des fabricants	En toute circonstance, utilise le système de sécurité de manière à ne pas générer une force choc supérieure à 6KN
F1.A3.T8.		
Mettre en oeuvre les EPI appropriés à la tâche de travail à réaliser		

	S'assure de l'utilisation correcte de ses EPI	
	Prépare et choisit les appareils liés à la tâche à réaliser.	
F2.A3 T16. Choisir et contrôler ses EPI de progression et contre les chutes de hauteur.		
Connait les règles de l'art en matière d'utilisation et de suivi des EPI.	Identifie un évènement exceptionnel enduré par l'appareil et l'isole.	
F3.A2.T22. Evacuer un technicien utilisateur d'un système d'arrêt de chute à l'aide d'un dispositif d'évacuation normé		
Connaît les dispositifs d'évacuation normés et leurs notices techniques	Utilise la méthode définie par la procédure pour décrocher la victime de sa suspension et l'installer sur un dispositif d'évacuation.	Installe le dispositif de sauvetage par élévation en l'adaptant à la configuration du lieu
Connaît les techniques de décrochage et de déplacement d'une victime à l'aide d'un dispositif d'évacuation normé	Choisit le lieu de prise de charge de la victime garantissant sa sécurité et celle de tous les intervenants.	Met en œuvre le dispositif de sauvetage par élévation suivant la procédure définie en garantissant la sécurité des intervenants.

UC 2	
ECVET-Points: 5	
intitulé : PROGRESSION SUR CORDES	
pré-requis : aucun	
Modalités d'évaluation	
Type de l'épreuve	Durée de l'épreuve
Epreuve pratique: Mise en situation sur un/deux parcours pré-équipés en suivant les consignes définies par le document d'examen et/ou données par l'évaluateur	Pratique: 60 min
Critères d'évaluation	
En reference au RAPC	
T6	
Gère le système anti-chute	
Choisit et met en œuvre les appareils appropriés à la tâche.	
Respecte les recommandations du fabricant	
Respecte la réglementation en vigueur (et les bonnes pratiques de la profession)	
Reste connecté en permanence au système de sécurité.	
Garantit la permanence du système anti-chute lors des transferts Plain pied - Suspension	
T7	
Gère le dispositif de sécurité	
T16	
Connait les caractéristiques et les limites d'utilisation des EPI	
Indicateur de performance	
M7	
Choisit et met en œuvre les appareils et systèmes antichute appropriés pour accéder de plain-pied au poste de travail et/ou réaliser une tâche.	
Garantit la permanence du système anti chute lors des transferts de Plain-pied à la Suspension sur cordes et inversement.	
Progresse et passe différents obstacles de plain-pied en utilisant le système antichute approprié.	
M8	
Reste connecté en permanence aux deux systèmes / Progression et sécurité	
Reste connecté en permanence aux deux systèmes / Progression et sécurité	
Choisit et met en œuvre les appareils appropriés au type de progression	
Respecte les recommandations du fabricant et les bonnes pratiques de la profession.	
M13	
Détecte une usure, une détérioration et isole le matériel si nécessaire.	
Identifie les appareils défectueux, argumente son diagnostic et suggère des mesures correctives.	

• Participe à la formalisation du suivi des EPI, (Carnet, Fiche d'amélioration, REX,...)		
• Vérifie la conformité d'utilisation des EPI avec la tâche réalisée et les recommandations du fabricant		
• Différencie une opération de déplacement de l'outillage, du matériel et des matériaux d'une opération de levage		
• Sécurise les matériaux et outillages pour supprimer tout risque de chute		
ACQUIS d'Apprentissage évalués		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
F1.A2.T6 Se déplacer en hauteur en utilisant les techniques de progression de plain pied.		
	Manipule dans le sens adéquat les appareils en respectant les notices techniques des fabricants	Met en place et utilise tous les appareils sans influence négative de l'un sur l'autre dans le respect des notices techniques des fabricants
	Utilise ses appareils en respectant l'usage	En toute circonstance, utilise le système de sécurité de manière à ne pas générer une force choc supérieure à 6KN
		Exécute les techniques de progression en sécurité, en adéquation avec la tâche son environnement tout en suivant les instructions et réglementations
		Évalue que tous les appareils utilisés et cordes installées avant et pendant la progression sont conformes.
F1.A2.T7. Se déplacer en utilisant les techniques de progression en suspension.		
	Utilise ses appareils en respectant l'usage	En toute circonstance, utilise le système de sécurité de manière à ne pas générer une force choc supérieure à 6KN
	Utilise les appareils avec aisance	Exécute les techniques de progression en sécurité, en adéquation avec la tâche son environnement tout en suivant les instructions et réglementations

		Progresses sur tous les axes en prenant compte de la configuration de la chaîne d'amarrage pour pouvoir passer différents obstacles.
		Procède aux changements de cordes en respectant les règles de l'art
F2.A3 T16. Choisir et contrôler ses EPI de progression et contre les chutes de hauteur.		
Connait les règles de l'art en matière d'utilisation et de suivi des EPI.		

UC 3	
ECVET-Points: 2	
intitulé : CONFECTION DES NŒUDS ET AMARRAGES - INSTALLATION DES CORDES	
pré-requis : aucun	
Modalités d'évaluation	
Type de l'épreuve	Durée de l'épreuve
Epreuve pratique Résolution de problème: Exercice 1 : Sur une situation de travail donnée, avec une structure et des ancrages de résistances différentes : - réaliser des nœuds, - choisir les points d'ancrages - réaliser un amarrage - installer des cordes Exercice 2 : Sur un échantillon de nœuds proposés, identifier par observation la conformité des nœuds réalisés Démonstration: Réaliser les nœuds demandés par l'évaluateur, expliquer ses différentes caractéristiques, ses usages et limites	Pratique: 60 min
Critères d'évaluation	
En référence au RAPC	
T1	
Evalue par observation la conformité de réalisation du nœud :	
Réalise les différents nœuds d'amarrage: nœud en 8, nœud en 9, double en 8, nœud de chaise, cabestan, papillon alpin, queue de vache, nœud de jonction, pêcheur double, 8 de jonction, triple 8.	
Réalise les différents nœuds de jonction: pêcheur double, 8 de jonction, triple 8.	
Réalise les différents nœuds d'arrêt: nœud double, ou un 8	
T2	
Utilise les ancrages définis	
Détection d'une éventuelle défaillance de l'ancrage prescrit et remonte l'information à sa hiérarchie	
Choisit la manière la plus sûre d'amarrer les cordes.	
Utilise les nœuds adéquats et/ou les longueurs de sangles ajustées.	
Gère les frottements et sources de dégradation des cordes et équipements.	

Indicateur de performance		
M1		
• Identifie les différents EPC et EPI,		
• Décrit la fonction, le fonctionnement et limites d'utilisation de ses EPI,		
• Contrôle le bon état des appareils et veille à leur maintenance quotidienne, •		
M4		
• S'assure par observation de la conformité des nœuds et amarrages		
• Réalise les nœuds d'amarrage, d'arrêt, de jonction et à fonction spécifique définis par la profession (nombre, dénomination, fonction – cf. Annexe)		
• Utilise les ancrages définis		
• Détecte une éventuelle défaillance de l'ancrage prescrit et remonte l'information à sa hiérarchie		
• Utilise les nœuds adéquats et/ou les longueurs de sangles ajustées.		
• Gère les frottements et sources de dégradation des cordes et appareils.		
• Respecte les recommandations du fabricant et les bonnes pratiques de la profession.		
M19		
• Identifie les situations pour lesquelles il est nécessaire d'utiliser les méthodes de substitution.		
• Réalise et utilise à bon escient les nœuds autobloquants sur cordes et les nœuds de freinage sur mousqueton		
• Met en place et utilise convenablement les méthodes de corde débrayable.		
• Respecte les conditions de réalisation et de sécurité des procédures (utilise toujours deux cordes, utilise un nœud autobloquant avec le nœud de freinage)		
ACQUIS d'Apprentissage évalués		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
F1.A1.T1.		
Evaluer et Réaliser des nœuds		
Connait les propriétés des différents noeuds.	Réalise des noeuds de manière complète et conforme.	S'assure que les noeuds sont correctement confectionnés et correspondent à leurs fonctions.

Discerne les résistances résiduelles de la corde en fonction des noeuds.	Nomme et Identifie la fonction de tous les noeuds en visualisant leur représentation (2D, 3D).	Ajuste systématiquement la configuration des noeuds sur la chaîne d'amarrage de manière à distribuer ou minimiser les forces de manière à gérer les facteurs de chute et de directions.
	Juge de la propreté d'un noeud.	
F1.A1.T2. Mettre en place des amarrages		
Connait tous les noeuds.	Dispose cordes et sangles autour de structures en utilisant des nœuds et des connecteurs.	Choisit et dispose des cordes et des sangles en utilisant des nœuds et des connecteurs tout en prenant en compte la structure déterminée.
Connaît les facteurs de dégradation des cordes, sangles et connecteurs et leur impact sur l'utilisation ainsi que les moyens d'y remédier.		Dispose les noeuds, connecteurs et sangles en minimisant les contraintes générées par la combinaison des efforts tout en évaluant la charge maximale.

UC 4		
ECVET-Points: 1		
intitulé : DEPLACEMENT DE CHARGES		
pré-requis : aucun		
Modalités d'évaluation		
Type de l'épreuve	Durée de l'épreuve	
Epreuve pratique: Résolution de problèmes: avec une charge donnée et du matériel donné, lever, descendre et déplacer la charge en utilisant les appareils adaptés, depuis un point vers d'autre (points définis par l'évaluateur). Expliquer oralement les efforts approximatifs générés sur les ancrages par le système choisi.	Pratique: 60 min	
Critères d'évaluation		
En référence au RAPC		
T9		
• Reconnaît et explique les différents systèmes de palan. • Ajuste un système de palan selon l'évaluation des forces maximales et les limites des appareils, de la structure et des charges à déplacer.		
Indicateur de performance		
M3		
• Evalue la capacité de sa chaine d'amarrage par combinaison des efforts exercés par la charge. • Evalue la composition d'un élément structurel et apprécier son bon état de conservation • Apprécie la résultante des forces dans un dispositif existant		
M10		
• Elève, descend et déplace une charge définie en utilisant les appareils adaptés aux forces théoriques évaluées. • Décompose et explique en théorie les forces à chaque point du système • Ajuste un système de palan selon l'évaluation des forces maximales et les limites des appareils, de la structure et des charges à déplacer.		
ACQUIS d'Apprentissage évalués		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
F1.A3.T9. Mettre en oeuvre les EPI et accessoires appropriés au déplacement d'une charge moyenne en lien avec la tâche à réaliser.		

Connaît l'effet poulie dans le système de palan.	Contrôle la bonne utilisation des appareils conformément aux règles professionnelles.	Installe un système de déplacement de charge légère selon l'évaluation des forces exercées et les limites des appareils.
Décrit les limites des appareils utilisés.	Installe un système de déplacement d'une charge légère.	Utilise et adapte un système de déplacement de charge légère suivant l'environnement de la tâche à réaliser et le comportement du dispositif lors du déplacement de la charge
Connaît l'utilisation correcte des appareils fournis.	Utilise le système installé.	

UC 5	
ECVET-Points: 3	
intitulé : SAUVETAGE	
pré-requis : aucun	
Modalités d'évaluation	
Type de l'épreuve	Durée de l'épreuve
Epreuve pratique: 1.Expliquer oralement la transmission d'un message d'alerte devant d l'évaluateur. 2. Dans la situation d'une victime sur antichute ou longe antichute ou bloqueur réaliser le sauvetage avec les appareils du travail. 3. Dans une situation complexe définie, réaliser le sauvetage avec les appareils de travail (Incluant l'accès jusqu'à la victime et le passage d'un obstacle).	Pratique: 60 min
Critères d'évaluation	
En référence au RAPC	
T20	
Identifie les zones de prise en charge ou de mise en sécurité d'une victime.	
T21	
Détermine les moyens humains et matériels nécessaires à l'intervention en fonction de ses compétences.	
Décide des accès et des moyens matériels nécessaires pour aborder la victime.	
Adapte les actions de sauvetage en fonction du contexte et de l'état de la victime.(Urgence Absolue - Urgence Relative)	
T23	
Utilise une méthode sûre avec des appareils de travail adaptés et disponibles afin de décrocher la victime de sa suspension	
Choisit le lieu de prise de charge de la victime garantissant sa sécurité et celle des intervenants.	
Déplace la victime dans toutes les directions pour sa prise en charge depuis un lieu sûr et accessible.	
Indicateur de performance	
M18	
• Identifie les indicateurs d'une situation de sauvetage. • Connaît les caractéristiques et limites d'utilisation des appareils de travail adaptés à la situation de sauvetage. • En fonction du contexte, choisit et utilise les appareils de travail adapté au sauvetage à réaliser • Evacue la victime vers le bas jusqu'à la zone d'attente sécurisée	

• Utilise les moyens de communication et transmet le message d’alerte aux services de secours et/ou à sa hiérarchie.		
• Veille en permanence à la sécurité des personnes lors de l’opération de sauvetage.		
ACQUIS d'Apprentissage évalués		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
F3.A2.T20. Anticiper les conditions d'aménagement du poste de travail pour faciliter la réalisation du sauvetage ou de la prise en charge d'une victime.		
		Participe à un exercice pratique de secours en situation reconstituée au poste de travail, en respectant les critères du Plan de Sauvetage prévu.
F3.A2.T21. Décider de la méthode de sauvetage appropriée.		
Connaît la fonction, le fonctionnement et l'utilisation des principaux dispositifs de sauvetage.	Détermine les différentes techniques de décrochage et de déplacement d'une victime.	Décide des accès et des moyens matériels nécessaires pour aborder la victime en fonction du contexte du chantier.
	Choisit le type et la quantité de moyens matériels nécessaires à un sauvetage.	Adapte les actions de sauvetage en fonction du contexte et de l'état de la victime.
	Choisit les moyens humains et matériels nécessaires à l'intervention en fonction de ses compétences.	Adapte le message d'alerte au contexte du chantier et/ou aux procédures spécifiques de sauvetage
	Transmet le message d'alerte nécessaire à la hiérarchie et(ou) aux services de secours.	
	Accueille les secours spécialisés suivant le protocole défini dans le plan d'urgence.	

F3.A2.T23. Effectuer des techniques de sauvetage sur cordes à l'aide des appareils adaptés.		
Connaît les techniques de décrochage et de déplacement d'une victime.	Applique les référentiels, codes de bonnes pratiques, notices techniques ou les manuels spécifiques à la profession.	Suivant le contexte prend en charge une victime garantissant sa sécurité et celles des sauveteurs.
	Utilise une méthode sûre pour décrocher la victime de sa suspension	
	Choisit le lieu de prise de charge de la victime garantissant sa sécurité et celle de tous les intervenants.	
	Déplace la victime pour permettre sa prise en charge depuis un lieu sûr et accessible.	

UC 6	
ECVET-Points: 4	
intitulé : ORGANISATION ET MISE EN PRATIQUE D'UNE SITUATION DE TRAVAIL	
pré-requis : 600 heures d'expérience de travail sur cordes en hauteur	
Modalités d'évaluation	
Type de l'épreuve	Durée de l'épreuve
Etude de cas - Epreuve écrite: Dans un contexte défini de travail, organiser et planifier la manière ergonomique les tâches à réaliser, sélectionner les équipes et les matériels nécessaires, définir l'accès au poste de travail, l'approvisionnement des matériaux, les modalités d'évacuation, la procédure de sauvetage. Epreuve pratique - Mise en situation : Dans le contexte défini par l'épreuve écrite, mettre en pratique une ou plusieurs des tâches choisies par l'évaluateur , en suivant la méthode proposée par écrit.	Théorique: 180 min Pratique: 120 min
Critères d'évaluation	
En référence au RAPC	
T8	
Connait les caractéristiques et les limites d'utilisation des EPI.	
T16	
Vérifie l'usage du matériel conformément aux règles professionnelles.	
T17	
Contrôle et gère la superposition des postes de travail	
Choisit les moyens ou méthodes d'acheminement adapté	
T20	
Organise le poste de travail permettant la prise en charge rapide d'un intervenant en difficulté en adéquation avec le plan de prévention	
Identifie les zones de prise en charge ou de mise en sécurité d'une victime.	
T25	
Utilise les techniques et matériels de substitution en cas d'impossibilité d'utiliser les techniques et le matériel standard.	
Utilise en permanence 2 cordes, sauf risque grave ou imminent mettant en péril le travailleur.	
Indicateur de performance	
M1	
• Identifie les différents EPC et EPI	
• Décrire la fonction, le fonctionnement et limites d'utilisation de ses EPI	

• Contrôle le bon état des appareils et veille à leur maintenance quotidienne.
M3
• Evalue la capacité de sa chaîne d'amarrage par combinaison des efforts exercés par la charge
• Evalue la composition d'un élément structurel et apprécie son bon état de conservation
• Apprécie la résultante des forces dans un dispositif existant.
M4
• S'assure par observation de la conformité des nœuds et amarrages
• Réalise les nœuds d'amarrage, d'arrêt, de jonction et à fonction spécifique définis par la profession (nombre, dénomination, fonction – cf. Annexe)
• Utilise les ancrages définis
• Détecte une éventuelle défaillance de l'ancrage prescrit et remonte l'information à sa hiérarchie
• Utilise les nœuds adéquats et/ou les longueurs de sangles ajustées.
• Gère les frottements et sources de dégradation des cordes et appareils.
• Respecte les recommandations du fabricant et les bonnes pratiques de la profession
M7
• Choisit et met en œuvre les appareils et systèmes antichute appropriés pour accéder de plain-pied au poste de travail et/ou réaliser une tâche..
• Garantit la permanence du système anti chute lors des transferts de Plain-pied à la Suspension sur cordes et inversement.
• Progresse et passe différents obstacles de plain-pied en utilisant le système antichute approprié.
M9
• Respecte les règles de base HSE
• Anticipe et prépare les éléments nécessaires à l'aménagement du poste de travail en lien avec la tâche à réaliser
• Adapte ou change sa posture de travail en fonction la tâche à réaliser
• Met en œuvre les différents matériels et accessoires nécessaires à la tâche à réaliser de façon la plus ergonomique possible
• Liste les principales pathologies chez le cordiste (TMS)
M13
• Détecte une usure, une détérioration et isole le matériel si nécessaire.
• Identifie les appareils défectueux, argumente son diagnostic et suggère des mesures correctives

• Vérifie la conformité d'utilisation des EPI avec la tâche réalisée et les recommandations du fabricant		
• Différencie une opération de déplacement de l'outillage, du matériel et des matériaux d'une opération de levage		
• Différencie une opération de déplacement de l'outillage, du matériel et des matériaux d'une opération de levage		
• Sécurise les matériaux et outillages pour supprimer tout risque de chute		
M16		
• Identifie correctement les situations pour lesquelles il est nécessaire d'utiliser les procédures d'évacuation.		
• Retrouve dans le Plan de Prévention les informations nécessaires au bon déroulement de l'évacuation du poste de travail.		
• Met en place et utilise convenablement les procédures et dispositifs d'évacuation.		
• Décrit et explique les conditions pour l'accompagnement des personnels les moins expérimentés		
• Respecte les conditions de réalisation et de sécurité lors d'une évacuation d'urgence du poste du travail		
M19		
• Identifie les situations pour lesquelles il est nécessaire d'utiliser les méthodes de substitution		
• Réalise et utilise à bon escient les nœuds autobloquants sur cordes et les nœuds de freinage sur mousqueton		
• Met en place et utilise convenablement les méthodes de corde débrayable		
• Respecte les conditions de réalisation et de sécurité des procédures (utilise toujours deux cordes, utilise un nœud autobloquant avec le nœud de freinage)		
ACQUIS d'Apprentissage évalués		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
F1.A1.T2. Mettre en place des amarrages		
	Installe des noeuds et des connecteurs en fonction des points d'ancrage donnés.	Dispose les noeuds, connecteurs et sangles en minimisant les contraintes générées par la combinaison des efforts tout en évaluant la charge maximale.
F1.A1.T3. Installer des cordes et/ou systèmes de sécurité, depuis les points d'ancrage définis jusqu'au poste de travail		

	Prépare l'accès à un poste de travail donné.	Choisit et met en œuvre les appareils appropriés à l'accès au poste de travail et à la réalisation de la tâche.
F1.A1.T4. Vérifier l'état de conservation des appareils en service		
		Vérifie l'adéquation des recommandations du fabricant avec les caractéristiques de l'intervention.
F1.A1.T5. Installer ergonomiquement les systèmes d'accès, de progression et les différents postes de travail		
Connaît les différentes méthodes et moyens d'accès et de positionnement au poste de travail.	Visualise le poste de travail	Dispose les différents équipements ergonomiquement en vue des tâches à réaliser
F1.A2.T6 Se déplacer en hauteur en utilisant les techniques de progression de plain pied.		
		Évalue que tous les appareils utilisés et cordes installées avant et pendant la progression sont conformes.
F1.A3.T8. Mettre en oeuvre les EPI appropriés à la tâche de travail à réaliser		
	S'assure de l'utilisation correcte de ses EPI	Choisit et met en oeuvre les appareils appropriés à la tâche de travail à réaliser.
	Prépare et choisit les appareils liés à la tâche à réaliser.	Vérifie que les EPI sont adaptés à la tâche de travail à réaliser
		Vérifie que les appareils utilisés pour la réalisation d'une tâche sont en conformité avec les recommandations du fabricant
F1.A3.T10. Aménager son poste de travail de manière ergonomique		
Connaît les différentes méthodes et moyens d'accès et de positionnement au poste de travail.	Détermine la posture et la gestuelle de travail adaptée à la tâche à réaliser.	Adapte ou change l'ergonomie du poste de travail en fonction des différentes postures de travail.
Connait les limites de manoeuvre de charges légères sans assistance.		
F2.A3 T16. Choisir et contrôler ses EPI de progression et contre les chutes de hauteur.		

	Identifie un évènement exceptionnel enduré par l'appareil et l'isole.	Valide en fonction de la tâche à réaliser et du plan de prévention que le matériel et les EPI sont adaptés aux travaux à réaliser.
F2.A3.T17. Choisir, contrôler l'acheminement et l'utilisation de l'outillage, du matériel et des matériaux appropriés à la tâche à réaliser.		
		Veille à sécuriser l'outillage, le matériel et les matériaux pour éviter leur chute et gère leurs utilisations en prenant les précautions d'usage.
F3.A1.T18. Aménager son poste de travail pour permettre son évacuation rapide.		
		Organise et équipe le poste de travail dans la limite de ses prérogatives pour permettre son évacuation à tout moment
F3.A1.T19. Evacuer son poste de travail en sécurité.		
	Utilise les différents dispositifs d'évacuation disponibles	Participe à un exercice pratique d'évacuation en situation reconstituée au poste de travail, en respectant les critères du plan d'évacuation d'urgence prévu.
F3.A3.T25. Appliquer des techniques de progression de substitution en mode dégradé		
Connait les noeuds autobloquants qui substituent un appareil de blocage	Utilise les techniques de progression et matériels de substitution en cas d'impossibilité d'utiliser les techniques et les matériels standards.	Progresse en sécurité en mode dégradé avec des appareils de substitution pour faire face à une situation d'urgence.
		Evalue le risque grave ou imminent nécessitant l'évacuation d'urgence sur une seule corde
Connait les noeuds autobloquants qui substituent un appareil de blocage	Confectionne les nœuds autobloquants et de freinage	

Connait les noeuds de freinage sur mousqueton et de blocage d'urgence qui substituent un descendeur.	Equipe des cordes de progression débrayables	
--	--	--

UC 7		
ECVET-Points: 5		
intitulé : CONNAISSANCES FONDAMENTALES		
pré-requis : 600 heures d'expérience de travail sur cordes en hauteur		
Modalités d'évaluation		
Type de l'épreuve	Durée de l'épreuve	
Epreuve écrite : Questionnaire à choix et réponses multiples sur les connaissances théoriques et techniques correspondant à l'ensemble des modules de formation.	Théorique: 120 min	
Critères d'évaluation		
En référence au RAPC		
T1		
Evalue par observation la conformité de réalisation du nœud :		
Réalise les différents noeuds d'amarrage: noeud en 8, noeud en 9, double en 8, noeud de chaise, cabestan, papillon alpin, queue de vache, noeud de jonction, pêcheur double, 8 de jonction, triple 8.		
Réalise les différents noeuds de jonction: pêcheur double, 8 de jonction, triple 8.		
Réalise les différents nœuds d'arrêt: noeud double, ou un 8		
T18		
Recherche au sein du plan de prévention les informations inhérentes et nécessaires au processus d'évacuation d'urgence.		
T20		
Recherche au sein du Plan de prévention les informations inhérentes ou nécessaires au processus de sauvetage		
T21		
Connaît le protocole permettant d'alerter sa hiérarchie et(ou) les services de secours spécialisés.		
Indicateur de performance		
M3		
• Evalue la capacité de sa chaine d'amarrage par combinaison des efforts exercés par la charge.		
• Evalue la composition d'un élément structurel et apprécier son bon état de conservation		
• Apprécie la résultante des forces dans un dispositif existant		
ACQUIS d'Apprentissage évalués		
Savoirs	Aptitudes	Compétences

F1.A1.T1. Evaluer et Réaliser des noeuds		
Connait les propriétés des différents noeuds.	Nomme et Identifie la fonction de tous les noeuds en visualisant leur représentation (2D, 3D).	
	Juge de la propreté d'un noeud.	
Discerne les résistances résiduelles de la corde en fonction des noeuds.		
F1.A1.T2. Mettre en place des amarrages		
Connait la combinaison des différents efforts mécaniques (Forces) qui seront appliqués sur les structures et ancrages provisoires		
Discerne l'incidence de l'ouverture des angles sur les résultantes des forces.		
Connait tous les noeuds.		
Connait les normes sur les sangles et connecteurs.		
Connaît les facteurs de dégradation des cordes, sangles et connecteurs et leur impact sur l'utilisation ainsi que les moyens d'y remédier.		
F1.A1.T3. Installer des cordes et/ou systèmes de sécurité, depuis les points d'ancrage définis jusqu'au poste de travail		
Connaît les propriétés et les limites d'utilisation des appareils utilisés		

Connaît les facteurs de dégradation des cordes, sangles et connecteurs et leur impact sur l'utilisation ainsi que les moyens d'y remédier.		
Connait les réglementations Européennes définissant les principes de techniques sur cordes, la législation nationale en vigueur et les bonnes pratiques de la profession		
F1.A1.T4. Vérifier l'état de conservation des appareils en service		
Connaît les principaux signes de dégradation des appareils.	Identifie les dommages partiels et signes d'usure sur un appareil.	
Connaît la règle de mise au rebut des EPI.		
Connaît les fréquences de contrôle des EPI.		
Connaît la fréquence d'inspection visuelle des EPI.		
F1.A2.T6 Se déplacer en hauteur en utilisant les techniques de progression de plain pied.		
Connait les propriétés et les limites d'utilisation des appareils utilisés (corde et système de sécurité)		
Connait les réglementations Européennes définissant les principes de techniques sur cordes, la législation nationale en vigueur et les bonnes pratiques de la profession		
F1.A2.T7. Se déplacer en utilisant les techniques de progression en suspension.		

Connait les propriétés et les limites d'utilisation des appareils utilisés (corde et système de sécurité)		
Connait les réglementations Européennes définissant les principes de techniques sur cordes, la législation nationale en vigueur et les bonnes pratiques de la profession		
F1.A3.T8. Mettre en oeuvre les EPI appropriés à la tâche de travail à réaliser		
Connaît les propriétés et les restrictions des appareils utilisés (corde, dispositif de positionnement et système de sécurité).		
Comprend et explique les différentes applications possibles des appareils fournis.		
Comprend et explique la différence entre progression sur cordes et EPI anti-chute.		
Connaît et comprend le code de bonnes pratiques.		
F1.A3.T9. Mettre en oeuvre les EPI et accessoires appropriés au déplacement d'une charge moyenne en lien avec la tâche à réaliser.		
Connaît l'effet poulie dans le système de palan.		
Décrit les limites des appareils utilisés.		
Connait la résultante des forces dans un dispositif		
Connait les limites du déplacement d'une charge légère et les conséquences sur les appareils et les structures d'ancrage.		

Connaît l'utilisation correcte des appareils fournis.		
F2.A1.T11 Prendre en compte et appliquer les mesures de prévention sur les risques HSE		
Connait les points clefs de la réglementation des travaux en hauteur EPI, EPC et la législation en vigueur.		
	Identifie les principaux acteurs du chantier et leurs rôles dans l'organisation	
F2.A1.T12. Intégrer les mesures prescrites, détecte les éventuels écarts avec la réalité du poste de travail et les signale à sa hiérarchie.		
Connait les points clefs de la réglementation des travaux en hauteur EPI, EPC et la législation vigueur		
Connait les bonnes pratiques du métier.		
F2.A1.T13. Contrôler en continu la pertinence des mesures de prévention au poste de travail.		
Connait les principales sources de dégradations dans les travaux en hauteur		
Connait la réglementation des travaux en hauteur EPI, EPC et la législation vigueur.		
Connait les bonnes pratiques du métier		
F2.A2.T14. Communiquer au sein de l'équipe		
Connait les bases de la communication inter-personnelle.		
Connait les gestes conventionnels de communication lors des opérations de levage et d'héliportage.		

F2.A2.T15. Communiquer avec les autres acteurs en lien avec la tâche à exécuter.		
Connait les bases de la communication inter-personnelle.		
F2.A3.T16. Choisir et contrôler ses EPI de progression et contre les chutes de hauteur.		
Connait la réglementation du suivi des EPI.		
Connait les caractéristiques et les limites d'utilisation des EPI.		
F3.A1.T18. Aménager son poste de travail pour permettre son évacuation rapide.		
Connaît les caractéristiques d'un Plan d'Évacuation d'urgence.		
Connaît l'existence des protocoles d'évacuation d'urgence du poste de travail.		
F3.A1.T19. Evacuer son poste de travail en sécurité.		
Connaît les principales méthodes et dispositifs d'évacuation d'urgence.		
F3.A2.T20. Anticiper les conditions d'aménagement du poste de travail pour faciliter la réalisation du sauvetage ou de la prise en charge d'une victime.		
Connaît les caractéristiques d'un Plan de sauvetage et les protocoles associés.		
Connaît les principales méthodes et dispositifs de sauvetage		
Connait les critères de sécurité pour la réalisation d'un sauvetage.		
F3.A2.T21. Décider de la méthode de sauvetage appropriée.		

Connaît la méthodologie pour prendre en charge une victime (Plan d'intervention, logigramme de prise en charge) en fonction des circonstances de l'accident et de son état		
Connaît la fonction, le fonctionnement et l'utilisation des principaux dispositifs de sauvetage.		
Connait les différentes techniques de sauvetage d'une victime.		
Connaît les différents traumatismes spécifiques aux travaux ou chutes de hauteur.		
Connaît la structure d'un message d'alerte et le protocole d'appel des secours spécialisés.		
Connaît les règles de sécurité individuelle ou collective durant une opération de sauvetage.		
F3.A3.T24.		
Identifie et agit dans une situation critique		
Connaît les caractéristiques d'une Situation de Crise.	Identifie les indicateurs définissant la situation de crise.	
Connaît les moyens permettant l'arrêt d'urgence du travail.		
Connaît les différents moyens et recours pour protéger et pour isoler les zones de dangers.		

UC 8	
ECVET-Points: 4	
intitulé : ATTITUDE PROFESSIONNELLE	
pré-requis : 600 heures d'expérience de travail sur cordes en hauteur	
Modalités d'évaluation	
Type de l'épreuve	Durée de l'épreuve
Epreuve orale : Entretien : Vérification de l'attitude professionnelle du candidat : connaissance de son environnement, prévention et gestion des risques, organisation et gestion des moyens pour réaliser la tâche de travail , communication interne et externe.	Orale: 60 min
Critères d'évaluation	
En référence au RAPC	
T3	
Respecte la réglementation en vigueur (et les bonnes pratiques de la profession)	
T5	
Respecte la réglementation en vigueur et les bonnes pratiques de la profession et des métiers associés à la tâche à réaliser.	
T9	
Décompose et explique en théorie les forces à chaque point du système.	
T11	
Sait où trouver l'information ou la personne ressource.	
Exploite les notices d'utilisation du fabricant et fiches de données sécurité relatives aux équipements, appareils et matériaux.	
Prend en compte les paramètres spécifiques dans une activité de travaux sur cordes.	
Veille à la prise en compte de son action sur son environnement de travail direct ou indirect.	
T12	
Veille au maintien de ses connaissances professionnelles.	
Identifie les écarts entre le prescrit et la réalité du poste de travail	
Informe la hiérarchie des éventuels écarts détectés sur le poste de travail	
T13	

S'assure pendant l'exécution de la tâche que les mesures définies en amont sont toujours en adéquation avec les problématiques et les risques réellement rencontrés.
T14
Décrit et/ou explique les termes techniques de la profession.
Informe la hiérarchie à bon escient et en juste à temps.
Applique les règles de base de la communication.
Recherche les informations nécessaires au bon déroulement de la tâche auprès de sa hiérarchie.
T15
S'exprime dans un langage professionnel
T18
Recherche au sein du plan de prévention les informations inhérentes et nécessaires au processus d'évacuation d'urgence.
T19
Prend en compte l'ensemble des personnels lors de l'évacuation (Notion de serre file et guide file)
S'assure de la présence de l'ensemble des personnels du poste de travail au Point de rassemblement.
T20
Recherche au sein du Plan de prévention les informations inhérentes ou nécessaires au processus de sauvetage
Identifie les zones de prise en charge ou de mise en sécurité d'une victime.
T24
Identifie les indicateurs de risque à son poste de travail avant l'apparition d'une situation critique.
Dans la limite de ses prérogatives, connaît les actions correctives immédiates garantissant la sécurité des personnes et des biens
Connaît les moyens permettant l'arrêt d'urgence du travail.
Connaît les différents moyens et recours pour protéger et/ou isoler les zones de dangers.
Indicateur de performance
M3
• Evalue la capacité de sa chaîne d'amarrage par combinaison des efforts exercés par la charge. • Evalue la composition d'un élément structurel et apprécie son bon état de conservation

• Apprécie la résultante des forces dans un dispositif existant.		
M4		
• S'assure par observation de la conformité des nœuds et amarrages		
• Réalise les nœuds d'amarrage, d'arrêt, de jonction et à fonction spécifique définis par la profession (nombre, dénomination, fonction – cf. Annexe)		
• Utilise les ancrages définis		
• Détecte une éventuelle défaillance de l'ancrage prescrit et remonte l'information à sa hiérarchie		
• Utilise les nœuds adéquats et/ou les longueurs de sangles ajustées		
• Gère les frottements et sources de dégradation des cordes et appareils.		
• Respecte les recommandations du fabricant et les bonnes pratiques de la profession		
M19		
• Identifie les situations pour lesquelles il est nécessaire d'utiliser les méthodes de substitution.		
• Réalise et utilise à bon escient les nœuds autobloquants sur cordes et les nœuds de freinage sur mousqueton		
• Met en place et utilise convenablement les méthodes de corde débrayable.		
• Respecte les conditions de réalisation et de sécurité des procédures (utilise toujours deux cordes, utilise un nœud autobloquant avec le nœud de freinage)		
ACQUIS d'Apprentissage évalués		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
F1.A1.T3. Installer des cordes et/ou systèmes de sécurité, depuis les points d'ancrage définis jusqu'au poste de travail		
		Choisit et met en œuvre les appareils appropriés à l'accès au poste de travail et à la réalisation de la tâche.
F1.A1.T4. Vérifier l'état de conservation des appareils en service		
		Dispose les différents équipements ergonomiquement en vue des tâches à réaliser
F1.A1.T5. Installer ergonomiquement les systèmes d'accès, de progression et les différents postes de travail		

		Dispose les différents équipements ergonomiquement en vue des tâches à réaliser
F1.A3.T9. Mettre en oeuvre les EPI et accessoires appropriés au déplacement d'une charge moyenne en lien avec la tâche à réaliser.		
		Utilise et adapte un système de déplacement de charge légère suivant l'environnement de la tâche à réaliser et le comportement du dispositif lors du déplacement de la charge
F1.A3.T10. Aménager son poste de travail de manière ergonomique		
		Adapte ou change l'ergonomie du poste de travail en fonction des différentes postures de travail.
F2.A1.T11 Prendre en compte et appliquer les mesures de prévention sur les risques HSE		
Connait les limites de sa responsabilité et celle de l'entreprise	Recherche une information dans une notice, une procédure, un plan de prévention	Contrôle et gère la superposition des postes de travail
	Identifie les principaux acteurs du chantier et leurs rôles dans l'organisation	Exploite les notices d'utilisation du fabricant et les fiches de données sécurité relatifs aux équipements, appareils, matériaux dans les différentes situations de travail pour éviter toute forme de risques.
F2.A1.T12. Intégrer les mesures prescrites, détecte les éventuels écarts avec la réalité du poste de travail et les signale à sa hiérarchie.		

Décrit les limites de sa responsabilité et celle de l'entreprise.	Maintien et partage ses connaissances HSE et ses bonnes pratiques du métier	Vérifie la cohérence des mesures prescrites avec la réalité de la tâche à réaliser et alerte sa hiérarchie en cas d'écart.
Décrit les risques éventuels liés à la tâche de travail dans sa spécialité.		
F2.A1.T13. Contrôler en continu la pertinence des mesures de prévention au poste de travail.		
Décrit les limites de sa responsabilité et celle de l'entreprise.	S'informe des spécificités du site et/ou de l'entreprise d'accueil	Assure un contrôle continu des éventuels écarts entre le prévu et le réalisé.
		Au fur et à mesure de l'avancement de la tâche s'assure de l'application des mesures de prévention recommandées, de leur adéquation et impulse des actions correctives immédiates ou différées.
F2.A2.T14. Communiquer au sein de l'équipe		
Connait les techniques de communication à l'aide d'une radio portative.	S'exprime dans un langage professionnel	Informe la hiérarchie en juste à temps et à bon escient.
Connait les gestes conventionnels de communication lors des opérations de levage et d'hélioportage.	Applique les règles de base de la communication.	Vérifie que la tâche est exécutée suivant les consignes données.
F2.A2.T15. Communiquer avec les autres acteurs en lien avec la tâche à exécuter.		
	S'exprime dans un langage professionnel.	Transmet les informations liées à sa tâche aux co-acteurs du chantier en prenant également en compte leurs éventuelles contraintes.
	Applique les bases de la communication.	

F2.A3 T16. Choisir et contrôler ses EPI de progression et contre les chutes de hauteur.		
	Vérifie l'usage du matériel conformément aux règles professionnelles.	Valide en fonction de la tâche à réaliser et du plan de prévention que le matériel et les EPI sont adaptés aux travaux à réaliser.
		Veille à la tenue du carnet de suivi de ses EPI et s'assure du contrôle en respect de la législation en vigueur.
		S'assure que seuls les appareils normés et inspectés sont utilisés dans le cadre de la tâche de travail.
F2.A3.T17. Choisir, contrôler l'acheminement et l'utilisation de l'outillage, du matériel et des matériaux appropriés à la tâche à réaliser.		
Connait les outillages et appareils appropriés à la tâche à réaliser.	Choisit les moyens ou méthodes d'acheminement adapté.	Utilise les matériels et outillages suivant les recommandations des fabricants et selon les règles professionnelles d'usage.
		Veille à sécuriser l'outillage, le matériel et les matériaux pour éviter leur chute et gère leurs utilisations en prenant les précautions d'usage.
		Prévoit l'influence des outils et appareils sur les équipements de travail en hauteur.
F3.A1.T18. Aménager son poste de travail pour permettre son évacuation rapide.		
	Retrouve dans le plan de prévention les informations nécessaires à l'évacuation du poste de travail.	Organise et équipe le poste de travail dans la limite de ses prérogatives pour permettre son évacuation à tout moment
F3.A1.T19. Evacuer son poste de travail en sécurité.		

	Applique les procédures d'urgence pour l'évacuation.	Participe à un exercice pratique d'évacuation en situation reconstituée au poste de travail, en respectant les critères du plan d'évacuation d'urgence prévu.
		Accompagne les personnels les moins expérimentés durant toute l'opération pour contribuer à l'évacuation totale du site.
F3.A2.T20. Anticiper les conditions d'aménagement du poste de travail pour faciliter la réalisation du sauvetage ou de la prise en charge d'une victime.		
	Interprète les procédures de sauvetage définies dans le plan de prévention.	
F3.A2.T21. Décider de la méthode de sauvetage appropriée.		
	Détermine les différentes techniques de décrochage et de déplacement d'une victime.	Décide des accès et des moyens matériels nécessaires pour aborder la victime en fonction du contexte du chantier.
	Choisit les moyens humains et matériels nécessaires à l'intervention en fonction de ses compétences.	Adapte les actions de sauvetage en fonction du contexte et de l'état de la victime.
	Accueille les secours spécialisés suivant le protocole défini dans le plan d'urgence.	Adapte le message d'alerte au contexte du chantier et/ou aux procédures spécifiques de sauvetage
F3.A3.T24. Identifie et agit dans une situation critique		
	Identifie les indicateurs définissant la situation de crise.	Participe aux actions correctives immédiates garantissant la sécurité des personnes et des biens dans une situation critique

6. MISE EN RELATION DES UNITES CERTIFICATIVES ET DU REFERENTIEL DES ACTIVITES ET DES COMPETENCES

Mise en relation du Référentiel d'activités et du référentiel de certification		U1 Protections co. et syst. antichute	U2 Parcours	U3 Equip.	U4 Déplac. de charges	U5 Sauvetage	U6 Equip. en situation	U7 Connais. Fondam.	U8 Expérience pro
Activités	Taches								
F1. TECHNIQUES DE TRAVAIL SUR CORDES - Rope Access Working Techniques									
F1.A1. Installer des systèmes d'accès, de progression dans la perspective de l'ergonomie du travail.	F1.A1.T1. Evaluer et Réaliser des			X				X	
	F1.A1.T2. Mettre en place des amarrages			X			X	X	
	F1.A1.T3. Installer des cordes et/ou systèmes de sécurité, depuis les points d'ancrage définis jusqu'au poste de travail						X	X	X
	F1.A1.T4. Vérifier l'état de conservation des appareils en service						X	X	X
	F1.A1.T5. Installer ergonomiquement les systèmes d'accès, de progression et les différents postes de travail						X		X
F1.A2. Progresser en hauteur dans toutes les situations	F1.A2.T6. Se déplacer en hauteur en utilisant les techniques de progression de plain-pied.	X	X				X	X	
	F1.A2.T7. Se déplacer en utilisant les techniques de progression en suspension.		X					X	
F1.A3. Réaliser une tâche de travail en utilisant les différents EPI et accessoires appropriés.	F1.A3.T8. Mettre en œuvre les EPI appropriés à la tâche de travail à réaliser	X					X	X	X
	F1.A3.T9. Mettre en œuvre les EPI et accessoires appropriés au déplacement d'une charge légère en lien avec la tâche à réaliser.				X		X	X	X
	F1.A3.T10. Aménager son poste de travail de manière ergonomique						X		X
F2. ORGANISATION DES INTERVENTIONS SUR CORDES - High-Rise Work Management									
F2.A1. Contribuer à la prévention des risques sur chantiers en hauteur d'accès difficile	F2.A1.T11. Prendre en compte et appliquer les mesures de prévention sur les risques HSE							X	X
	F2.A1.T12. Intégrer les mesures prescrites, détecter les éventuels écarts avec la réalité du poste de travail et les signaler à sa hiérarchie.							X	X
	F2.A1.T13. Contrôler en continu la pertinence des mesures de prévention au poste de travail							X	X
F2.A2. Interagir avec les acteurs opérationnels du chantier.	F2.A2.T14. Communiquer au sein de l'équipe							X	X
	F2.A2.T15. Communiquer avec les autres acteurs en lien avec la tâche à exécuter							X	X

F2.A3. Assurer la gestion terrain des appareils de travail, du matériel et des matériaux.	F2.A3.T16. Choisir et contrôler ses EPI de progression et contre les chutes de hauteur.	X	X				X	X	X
	F2.A3.T17. Choisir, contrôler l'acheminement et l'utilisation de l'outillage, du matériel et des matériaux appropriés à la tâche à réaliser..						X		X
F3. PARTICIPATION AUX SITUATIONS ET / OU INTERVENTIONS D'URGENCE - Involvement in emergency situations									
F3.A1. Procéder à tout moment à l'évacuation du poste de travail	F3.A1.T18. Aménager son poste de travail pour permettre son évacuation rapide.						X	X	X
	F3.A1.T19. Evacuer son poste de travail en sécurité.						X	X	X
F3.A2. Procéder à un sauvetage au poste de travail	F3.A2.T20. Anticiper les conditions d'aménagement du poste de travail pour faciliter la réalisation du sauvetage ou de la prise en charge d'une victime. .					X		X	X
	F3.A2.T21. Décider de la méthode de sauvetage appropriée.					X		X	X
	F3.A2.T22. Evacuer un technicien utilisateur d'un système d'arrêt de chute à l'aide d'un dispositif d'évacuation normé	X				X			
	F3.A2.T23. Effectuer des techniques de sauvetage sur cordes à l'aide des appareils adaptés.					X			X
F3.A3. Participer à résoudre une situation complexe qui risque de se dégrader	F3.A3.T24. Identifie et agit dans une situation critique							X	X
	F3.A3.T25. Appliquer des techniques de progression de substitution en mode dégradé.		X				X		

7. MISE EN RELATION DES UNITES CERTIFICATIVES ET DES MODULES DE FORMATION

Mise en relation Modules de formation et Référentiel de certification		U1 Protection co. et syst. antichute	U2 Parcours	U3 Equip.	U4 Déplac. de charges	U5 Sauvetage	U6 Equip. en situation	U7 Connais. Fondam.	U8 Expérience pro
F1. TECHNIQUES DE TRAVAIL SUR CORDES									
M1	EPI et EPC : Technologie et Préconisations	X		X			X		
M2	Système Antichute pour Travail en Hauteur	X							
M3	Calculs Professionnels : Mécanique des Forces - Résistance des Matériaux							X	X
M4	Nœuds et Amarrages sur Ancrages définis			X			X		
M5	Installation de cordes de Plain Pied						X	X	X
M6	Installation de cordes en Suspension						X	X	X
M7	Evolution de Plain-Pied	X	X				X	X	
M8	Progression sur cordes en Suspension		X						
M9	Ergonomie au Travail						X	X	X
M10	Déplacement de Charges				X				
F2 - Organisation des interventions sur cordes									
M11	Réglementation et Législation des Travaux en Hauteur							X	X
M12	Plan de Prévention et Analyse des Risques							X	X
M13	EPI et Matériels : Choix et Contrôles	X	X				X	X	X
M14	Communication en Milieu Professionnel							X	X
M15	Management de la Qualité Amélioration continue Résolution de Problème							X	X
F3- Participation aux situations ou interventions d'urgence									
M16	Evacuation : Participation à une évacuation						X	X	X
M17	Secours sur système anti-chute	X				X			
M18	Secours sur cordes					X	X	X	X
M19	Application des techniques de progression de substitution en mode dégradé						X		
M20	Anticipation et prévision des dangers							X	X

8. SUPPLEMENT AU CERTIFICAT EUROPASS

	Supplément au certificat (*)	 France
1. TITULAIRE DU CERTIFICAT		
Nom :		
Prénom :		
Date de naissance :		
2. INTITULÉ DU CERTIFICAT (EN)(1)		
EUROPEAN PROFESSIONAL CERTIFICATE FOR ROPE ACCESS		
(1) dans la langue d'origine		
3. TRADUCTION DE L'INTITULÉ DU CERTIFICAT (FR)(1)		
CERTIFICATION PROFESSIONNELLE EUROPEENNE EN TRAVAUX SUR CORDES		
(1)cette traduction est dépourvue de toute valeur légale		
4. PROFIL DES QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES		
Le technicien cordiste réalise des interventions techniques en hauteur et en accès difficile en utilisant des cordes comme moyen d'accès et de sécurité lorsque les équipements de protection collectives ne peuvent être utilisés. Le technicien titulaire de la certification utilise les techniques de travail sur cordes, organise ses interventions et participe, si nécessaire, aux situations et interventions d'urgence. Ces compétences générales se concrétisent en : • Installer des systèmes d'accès, de progression dans la perspective de l'ergonomie du travail. • Progresser en hauteur dans toutes les situations • Réaliser une tâche de travail en utilisant les différents EPI et accessoires appropriés. • Contribuer à la prévention des risques sur chantiers en hauteur d'accès difficile • Interagir avec les acteurs opérationnels du chantier. • Assurer la gestion terrain des appareils de travail, du matériel et des matériaux. • Procéder à tout moment à l'évacuation du poste de travail • Procéder à un sauvetage au poste de travail • Participer à résoudre une situation complexe qui risque de se dégrader		

5. ÉVENTAIL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES ACCESSIBLES AU DÉTENTEUR DU CERTIFICAT(1)

Le champ d'intervention du Cordiste s'étend à de nombreux secteurs :

- Travaux Publics : confortement de falaises, mise en protection des routes et des voies ferrées : purges, élagage, débroussaillage de talus, forage, dynamitage, pose de filets.....
- Bâtiment : réhabilitation des monuments historiques, entretien et réparation de bâtiments : petite maçonnerie, zinguerie, peinture, étanchéité, isolation par l'extérieur.....
- Industrie : entretien de silos, entretien de cheminées, inspections diverses, installation lignes de vie et systèmes de protection collective....
- Offshore : plateformes pétrolières et parc éolien
- Énergie : pose et entretien de lignes à haute tension, éolien.....
- Telecom : téléphonie mobile : maintenance pylônes et antennes
- Événementiel : pose de bâches publicitaires, installation son et lumière, scénographie....
- Nettoyage : demoussage de toitures et façades, nettoyage de constructions métalliques, vitrerie....
- Activités du sport et du tourisme : pose de structures artificielles d'escalade, construction et entretiens de parc acrobatiques, création et entretien de Via Ferrata.....

(1)cette traduction est dépourvue de toute valeur légale

(*)Explication

Le présent document a été conçu pour procurer des informations supplémentaires relatives aux différents certificats. Il ne possède aucun statut juridique. Le présent supplément se réfère aux Résolutions 93/C 49/01 du Conseil du 3 décembre 1992 relative à la transparence des qualifications, 96/C 224/04 du 15 juillet 1996 relative à la transparence des certificats de formation professionnelle ainsi qu'à la Recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil du 10 juillet 2001 relative à la mobilité dans la Communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs. Vous trouverez de plus amples informations sur le thème de la transparence sous : www.cedefop.eu.int/transparency

© Communautés européennes 2002

6. BASE OFFICIELLE DU CERTIFICAT	
Nom et statut de l'organisme du certificateur : GRETA VIVA 5	Nom et statut de l'autorité nationale/régionale/sectorielle responsable de l'homologation ou de la reconnaissance du certificat "non applicable"
Niveau (national ou international) du certificat : Niveau 3 du CEC	Système de notation / conditions d'octroi : Chaque unité certificative fait l'objet d'une évaluation. Chaque unité certificative doit être validée pour obtenir la Certification. Le nombre total de points ECVET pour cette certification est de 25 : Unité Certificative 1 : 1 point Unité Certificative 2 : 5 points Unité Certificative 3 : 2 points Unité Certificative 4 : 1 point Unité Certificative 5 : 3 points Unité Certificative 6 : 4 points Unité Certificative 7 : 5 points Unité Certificative 8 : 4 points
Accès au niveau d'enseignement ou de formation suivant	Accords internationaux Dans le domaine de la formation professionnelle il existe, sur la base d'accords bilatéraux entre les membres de l'ECRA des Déclarations Communes de l'équivalence de diplômes des systèmes de formations professionnelles respectives. Module 1 : 1 point
Base légale du certificat "non applicable"	

7. MOYENS OFFICIELLEMENT RENCONNUS D'ACCÈS À LA CERTIFICATION
2 modalités d'accès : 1 - Candidat sans expérience et formation : suivi de la totalité des modules de formation et validation des 8 Unités certificatives 2 - Candidats avec expérience professionnelle avec ou sans certification nationale : examen du dossier par une commission pour validation totale ou partielle des Unités Certificatives 1 à 5 et validation

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTÈME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR							
"Non applicable" car il s'agit d'une certification professionnelle de niveau 3 dans le cadre du CEC							
Informations supplémentaires : composition des jury de certification Les jurés sont des professionnels des travaux sur cordes : employeurs, salariés ou formateurs. UC 1 : 2 jurés UC 2 : 2 jurés UC3 : 1 juré UC 4 : 1 juré UC 5 : 2 jurés UC 6 : 2 jurés UC7 : 1 juré							

PARTENAIRES DU PROJET

GIP FIPAG, France
www.ac-grenoble.fr
@: ce.gipfipag@ac-grenoble.fr



GRETA VIVA 5, France
www.greta-viva5.org
@: contact.viva5@greta-viva5.org



ANETVA, Espagne
www.anetva.org
@: anetva@anetva.org



TINDAI, Espagne
www.tindai.com
@: tindai@tindai.com



FISAT, Allemagne
www.fisat.de
@: info@fisat.de



Seilpartner, Allemagne
www.seilpartner.com
@: office@seilpartner.com



SOFT, Norvège
www.softsertifisering.no
@: post@ttsoft.no



CDI, Bulgarie
drkaneva@abv.bg
@: drkaneva@abv.bg



Cette publication a été
réalisée dans le cadre du
projet EPCRA
“*Certification
Professionnelle
Européenne
en Travaux sur Cordes*”
cofinancé par L’ Union
Européenne à travers son
programme sectoriel
“Léonardo da Vinci” Projets
multilatéraux de
développement de
l’innovation

<http://www.epcra.eu>

Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne.
Cette publication (communication) n'engage que son auteur et la
Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des
informations qui y sont contenues.